



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Edition révisée n° : 2

Date : 24 / 6 / 2015

Remplace la fiche : 8 / 10 / 2014

TEINTURE FRANCAISE

**0812 - 0814 - 0816 -
0819**

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : TEINTURE FRANCAISE
Code du produit : 0812 - 0814 - 0816 - 0819

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Produit pour l'entretien des chaussures et du cuir.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : AVEL
Lombre
MAGNAC LAVALETTE
16320 FRANCE
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36
avel@avel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone : +33 5 45 64 74 74 (Horaire de bureau: Lundi-Vendredi 8h-15h GMT+1)

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Classification : F; R11
R67
Xi; R36

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

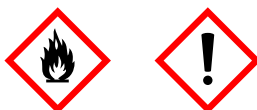
Dangers pour la santé : Irritation oculaire - Catégorie 2 - Attention (Eye Irrit. 2) H319
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Effets
narcotiques - Catégorie 3 - Attention (STOT SE 3) H336

Dangers physiques : Liquides inflammables - Catégorie 2 - Danger (Flam. Liq. 2) H225

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

Pictogramme(s) de danger



Mention d'avertissement : Danger

Mention de danger : H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 : Peut provoquer somnolence et des vertiges.

AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36
avel@avel.com

En cas d'urgence : +33 5 45 64 74 74



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Edition révisée n° : 2

Date : 24 / 6 / 2015

Remplace la fiche : 8 / 10 / 2014

TEINTURE FRANCAISE

**0812 - 0814 - 0816 -
0819**

2. Identification des dangers (suite)

- Conseils de prudence** :
- **Généraux** : P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102: Tenir hors de portée des enfants.
 - **Prévention** : P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues ou des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.
P261: Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.
P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280: Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage.
 - **Intervention** : P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Non établi.

3. Composition/informations sur les composants

Substance / Préparation : Préparation.
Substance(s) dangereuse(s) : Ce produit est dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH Ref.	Classification
2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol (Ethylidiglycol)	> 1 < 5 %	111-90-0	203-919-7	----	01-2119475105-42-XXXX	Xi; R36 ----- Eye irrit 2 _ H319
Alcool benzylique	> 10 < 20 %	100-51-6	202-859-9	603-057-00-5	----	Xn; R20/22 ----- Acute Tox. 4 (inhal) _ H332 Acute Tox. 4 (oral) _ H302
Alcool isopropylique	> 50 < 75 %	67-63-0	200-661-7	603-117-00-0	01-2119457558-25	F; R11 R67 Xi; R36 ----- Flam. Liq. 2 _ H225 Eye irrit 2 _ H319 STOT SE 3 _ H336

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Inhalation** : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement.
- Contact avec la peau** : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
- Contact avec les yeux** : Consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste : Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
- Ingestion** : Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche. Consulter d'urgence un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes liés à l'utilisation : Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer somnolence et vertiges.

AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE
 Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36
 avel@avel.com

En cas d'urgence : +33 5 45 64 74 74



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3

Edition révisée n° : 2

Date : 24 / 6 / 2015

Remplace la fiche : 8 / 10 / 2014

TEINTURE FRANCAISE

**0812 - 0814 - 0816 -
0819**

4. Premiers secours (suite)

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations générales : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.
En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés : Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Pulvérisation d'eau. Sable.
Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.
Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Classe d'inflammabilité : Liquide et vapeurs très inflammables.
Produits de combustion dangereux : En cas de feu, présence de fumées dangereuses.
Risques spécifiques : Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les secouristes : Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.
Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Aérer la zone.
Mesures techniques : Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique.
Précautions spéciales : Ecarter toute source d'ignition. Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
Pour les non-secouristes : Eloigner le personnel superflu.

6.2. Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Stocker à l'écart des autres matières. Recueillir le produit répandu. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées.

6.4. Référence à d'autres sections



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Edition révisée n° : 2

Date : 24 / 6 / 2015

Remplace la fiche : 8 / 10 / 2014

TEINTURE FRANCAISE

**0812 - 0814 - 0816 -
0819**

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)

Voir section 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Manipulation** : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Se laver soigneusement après manipulation. Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.
- Mesures techniques de protection** : Utiliser du matériel électrique, de ventilation, d'éclairage, ..., antidéflagrant.
Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.
Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.
- Précautions spéciales** : Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols. Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage** : Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conservez dans un endroit à l'abri du feu.
- Stockage - à l'abri de** : Bases fortes. Acides forts. Sources d'inflammation. Rayons directs du soleil.
Sources de chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : Voir section 1.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Contrôle de l'exposition

Protection individuelle



Protection individuelle

- **Protection respiratoire** : Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire.
- **Protection des mains** : Porter des gants de protection.
- **Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- **Autres** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

8.2. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle : Aucune donnée disponible.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Edition révisée n° : 2

Date : 24 / 6 / 2015

Remplace la fiche : 8 / 10 / 2014

TEINTURE FRANCAISE

**0812 - 0814 - 0816 -
0819**

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique à 20 °C	: Liquide.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Alcool.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible.
pH	: Aucune donnée disponible.
Point de fusion [°C]	: Aucune donnée disponible.
Point de décomposition [°C]	: Aucune donnée disponible.
Température critique [°C]	: Aucune donnée disponible.
Auto-ignition temperature [°C]	: Aucune donnée disponible.
inflammabilité (solide, gaz)	: Liquide et vapeurs très inflammables.
Point d'éclair [°C]	: Aucune donnée disponible.
Point d'ébullition initial [°C]	: Non applicable.
Point d'ébullition final [°C]	: Non applicable.
taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible.
Pression de vapeur [20°C]	: Aucune donnée disponible.
densité de vapeur	: Aucune donnée disponible.
Densité [g/cm3]	: 0.86 - 0.88 (25°C)
Densité relative, liquide (eau=1)	: Aucune donnée disponible.
Solubilité dans l'eau	: Aucune donnée disponible.
Log Pow octanol / eau à 20°C	: Aucune donnée disponible.
Viscosité à 40°C [mm2/s]	: Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

propriétés explosives	: Aucune donnée disponible.
Limites d'explosivité supérieures [%]	: Aucune donnée disponible.
Limites d'explosivité inférieures [%]	: Aucune donnée disponible.
Propriétés comburantes.	: Aucune donnée disponible.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité : Non établi.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Non établi.

10.4. Conditions à éviter



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6

Edition révisée n° : 2

Date : 24 / 6 / 2015

Remplace la fiche : 8 / 10 / 2014

TEINTURE FRANCAISE

**0812 - 0814 - 0816 -
0819**

10. Stabilité et réactivité (suite)

Conditions à éviter : Rayons directs du soleil. Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses. Flamme nue.

10.5. Matières à éviter

Matières à éviter : Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Fumées. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Peut libérer des gaz inflammables.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques : Le produit n'a pas été complètement testé. Le risque calculé a été fait conformément aux exigences de la réglementation de l'UE.

Toxicité aiguë

- **Inhalation** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cutanée** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Ingestion** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosivité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Irritation : Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxique pour la reproduction : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique : Peut provoquer somnolence et vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

danger par aspiration : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Informations toxicologiques : Le produit n'a pas été complètement testé. Le risque calculé a été fait conformément aux exigences de la réglementation de l'UE.

12.2. Persistance - dégradabilité

AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE

Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36

avel@avel.com

En cas d'urgence : +33 5 45 64 74 74



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 7

Edition révisée n° : 2

Date : 24 / 6 / 2015

Remplace la fiche : 8 / 10 / 2014

TEINTURE FRANCAISE

**0812 - 0814 - 0816 -
0819**

12. Informations écologiques (suite)

Persistance - dégradabilité : Non établi.

12.3. Potentiel de bio-accumulation

Potentiel de bio-accumulation : Non établi.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol : Non établi.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB : La substance/mélange ne répond pas aux critères applicables aux substances PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du Règlement REACH.

12.6. Autres effets néfastes

Précautions pour l'environnement : Eviter le rejet dans l'environnement.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. Eviter le rejet dans l'environnement. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.**Précautions spéciales** : Manipuler les conteneurs vides avec précaution, les vapeurs résiduelles étant inflammables.

14. Informations relatives au transport

14.1. Transport terrestre (ADR-RID)

Désignation officielle de transport : LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (pression de vapeur à 50 °C supérieure à 110 kPa) (Alcool isopropylique)**N° ONU** : 1993**I.D. n°** : 33**ADR - Class** : 3**ADR - Etiquetage** : 3**ADR - Code de classification** : F1**ADR - Groupe** : II**ADR - Instructions Emballage** : P001**ADR - Quantité limitée** : 1 L



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 8

Edition révisée n° : 2

Date : 24 / 6 / 2015

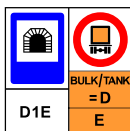
Remplace la fiche : 8 / 10 / 2014

TEINTURE FRANCAISE

**0812 - 0814 - 0816 -
0819**

14. Informations relatives au transport (suite)

ADR - Code de tunnels



: D/E

14.2. Transport par mer (IMDG) [English only]

Proper shipping name : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (vapour pressure at 50 °C more than 110 kPa) (Isopropyl Alcohol)

N° ONU : 1993

IMO-IMDG - Class or division : 3

IMO-IMDG - Packing group : II

IMO-IMDG - Packing instructions : P001

IMO-IMDG - Limited quantities : 1 L

IMO-IMDG - Marine pollution : No

N° de fiche de sécurité : F-E S-E

14.3. Transport aérien (ICAO-IATA) [English only]

Proper shipping name : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (vapour pressure at 50 °C more than 110 kPa) (Isopropyl Alcohol)

N° ONU : 1993

IATA - Class or division : 3

IATA - Packing group : II

IATA - Passenger and Cargo Aircraft : ALLOWED

- Passenger and Cargo - Packing instruction : 353

- Passenger and Cargo - Maximum Quantity/Packing : 5 L

IATA - Cargo only : ALLOWED

- Cargo only - Packing instruction : 364

- Cargo only - Maximum Quantity/Packing : 60 L

IATA - Limited Quantities : 1 L

ERG N° : 3H

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité : S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

REACH Restrictions - Annexe XVII : Les composants de ce produit ne sont pas soumis à restrictions.

REACH Autorisation - Annexe XIV : Les composants de ce produit ne sont pas soumis à autorisation.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

AVEL

Lombre MAGNAC LAVALETTE 16320 FRANCE
Tel. +33 5 45 64 74 74 - Fax. +33 5 45 64 77 36
avel@avel.com

En cas d'urgence : +33 5 45 64 74 74



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 9

Edition révisée n° : 2

Date : 24 / 6 / 2015

Remplace la fiche : 8 / 10 / 2014

TEINTURE FRANCAISE

**0812 - 0814 - 0816 -
0819**

15. Informations réglementaires (suite)

Évaluation de la sécurité chimique : Elle n'a pas été effectuée.

16. Autres informations

Révision : Révision - Voir : ***Abréviations et acronymes** : PBT: persistant, bioaccumulable et toxique
vPvB: très persistant et très bioaccumulable**Liste des phrases R pertinentes (chap. 3)** : R11 : Facilement inflammable.
R20/22 : Nocif par inhalation et par ingestion.
R36 : Irritant pour les yeux.
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.**Liste du texte complet des Positions-H en section 3** : H225 : Liquide et vapeurs très inflammables.
H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H332 : Nocif par inhalation.
H336 : Peut provoquer somnolence et des vertiges.**Sources des données utilisées** : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

• Symbole(s)**• Symbole(s)** : Xi : Irritant
F : Facilement inflammable**• Phrase(s) R** : R11 : Facilement inflammable.
R36 : Irritant pour les yeux.
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.**• Phrase(s) S** : S2 : Conserver hors de portée des enfants.
S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S25 : Eviter le contact avec les yeux.
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.**Autres données** : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de transport provient de la fiche de données de sécurité sont conformes à la REACH (CE) N° 1907/2006.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document